



Bilan de compétences





Programme d'accompagnement

Bilan de compétences

Modalités d'admission et de déroulement :

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire par courrier, par mail, par téléphone. Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de deux jours ouvrés. L'accompagnement ne pourra débuter qu'au moins après les 10 jours calendaires suivant la réception du bon de commande.

Lieu de l'accompagnement

La formation se déroulera en présentiel au 26 Avenue Jean Kuntzmann, 38330 Montbonnot-Saint-Martin, sous la supervision du consultant.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Ce bilan est accessible aux personnes en situation de handicap. Le référent en la matière se tient à votre écoute pour évaluer puis préciser votre projet de bilan et anticiper les éventuels aménagements à réaliser pour vous accueillir.

Contact : contact@revelence.fr

Téléphone : +33 6 03 28 88 57

Durée :

La formation dure 21 heures.

Délai d'accès :

Le délai d'accès à l'accompagnement est de 10 à 20 jours suite à l'inscription auprès du référent pédagogique.

**Public concerné :**

Accompagnement destiné à toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences et clarifier son projet professionnel.

Prérequis d'accès à la formation :

Aucun prérequis.

Tarif :

1 200 € TTC

Cadre réglementaire :

Ce bilan de compétences est réalisé dans le respect des dispositions des articles L6313-1 et L6313-4 du Code du travail. Il respecte les trois phases réglementaires (préliminaire, investigation, conclusion) et garantit la confidentialité des échanges et des résultats.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les concepts fondamentaux de compétence et de talent, ainsi que leur importance dans le contexte professionnel.
- Identifier et analyser les compétences et talents individuels à travers des outils et méthodologies adaptées.
- Mettre en place des techniques d'évaluation pour cartographier les compétences et talents au sein d'une équipe ou d'une organisation.
- Développer des stratégies pour maximiser le potentiel des talents identifiés afin de répondre aux besoins opérationnels et stratégiques.
- Élaborer un plan d'action pour le suivi et le développement des compétences et talents identifiés.
- De définir un projet de formation ou un projet professionnel réaliste.
- De formaliser les étapes et le plan d'action du nouveau projet.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Exercices d'analyse et d'introspection
- Référentiels métiers et outils d'aide à l'orientation
- Supports visuels, cartes mentales, vidéos
- Mises en situation, brainstorming, ateliers pratiques.



Programme détaillé :

Le bilan de compétences se déroule selon les 3 phases réglementaires suivantes:

- Phase préliminaire : analyse de la demande, définition des objectifs et contractualisation du parcours
- Phase d'investigation : exploration des compétences, motivations, valeurs, pistes professionnelles
- Phase de conclusion : synthèse des travaux, élaboration du projet, restitution finale et plan d'action

Phase 1 : préliminaire (3 heures)

Objectif : : Accueillir, comprendre les besoins, et co-construire les objectifs du bilan.

1: Lancement du bilan & exploration du parcours

- Présentation du cadre du bilan : 3 phases (préliminaire, investigation, conclusion)
- Clarification des attentes, formulation des premiers objectifs
- Analyse approfondie du parcours professionnel et personnel : moments clés, formations, expériences marquantes
- Identification des premières compétences clés
- Élaboration d'un programme personnalisé

Durée séance : 3 heures

Travail personnel : Aucun travail personnel n'est prévu durant cette phase

Phase 2 : Investigation (12heures)

Objectif : Analyser les compétences, motivations, et explorer des pistes d'évolution.

1.Évaluation des compétences & centres d'intérêt (3 heures)

- Identification des compétences techniques, transversales et comportementales
- Analyse des réussites significatives et apprentissages associés
- Passation de tests Central Test (profils, compétences, motivations)
- Exercices de réflexion guidée : inventaire des compétences, retour sur expériences
- Exploration des centres d'intérêt professionnels et de l'environnement de travail idéal
- Débriefing approfondi des résultats des tests



Durée séance : 2 heures

Travail personnel : 1 heure - Passation des tests Central Test en autonomie et préparation des documents de réflexion

2.Talents, transférabilité et auto-positionnement (3 heures)

- Analyse des compétences transférables et recontextualisation sectorielle
- Auto-positionnement (référentiels métiers) et identification des leviers de progression
- Complétion de questionnaires structurés (cartographie des talents, forces dominantes)
- Cartographie visuelle des talents et appropriation des résultats

Durée séance : 2 heures

Travail personnel : 1 heure - Complétion des questionnaires structurés et réflexion sur les compétences transférables

3.Valeurs et motivations (3 heures)

- Identification des motivations durables (intrinsèques/extrinsèques)
- Clarification des valeurs professionnelles dominantes
- Réflexions personnelles guidées sur les valeurs et leur lien avec le projet professionnel
- Alignement entre valeurs et projet professionnel envisagé

Durée séance : 2 heures

Travail personnel : 1 heure - Exercices de réflexion personnelle sur les valeurs et motivations

4.Projets professionnels & réalités du marché (3 heures)

- Exploration de pistes professionnelles (ROME, ONISEP, enquêtes métiers)
- Recherches documentaires personnelles sur les métiers cibles
- Étude approfondie de la faisabilité : freins, leviers, cohérence entre projet et profil
- Analyse du marché de l'emploi et des opportunités
- Validation des pistes et amorce du plan d'action

Durée séance : 2 heures

Travail personnel : 1 heure - Recherches documentaires sur les métiers cibles et préparation des enquêtes métiers



Phase 3 :Conclusion (6 heures)

Objectif : Formaliser les résultats et établir un plan d'action pour l'avenir.

1.Structuration du projet & restitution finale (6 heures)

- Synthèse complète du parcours et des découvertes
- Structuration finale du projet professionnel et des étapes de mise en œuvre
- Élaboration du plan d'action personnalisé détaillé
- Préparation des outils de mise en œuvre (CV, lettre de motivation)
- Restitution finale, livret de synthèse, évaluation de la formation et clôture

Séance accompagnée : 4 heures

- Structuration du projet
- Élaboration du plan d'action
- Travail personnel : 1 heure 30 minutes - Finalisation du document de synthèse et du plan d'action personnel
- Relecture, ajustements et temps d'échange avec le formateur pour revoir le livret de synthèse produit : 30 minutes

Mode d'évaluation et de suivi du bilan :

- L'évaluation du bénéficiaire se fait tout au long du bilan à travers des entretiens individuels, des tests de positionnement, des grilles d'analyse et des outils d'auto-évaluation.
- Une évaluation finale est réalisée lors de la phase de conclusion, afin de mesurer la clarté et la faisabilité du projet professionnel.
- Une feuille de présence est signée à chaque séance pour attester du suivi effectif du parcours.

Sanction de la formation:

- Le bilan donne lieu à la remise d'un document de synthèse personnalisé, conforme aux articles L.6313-4 et R.6313-7 du Code du travail.
- Ce document est confidentiel et remis uniquement au bénéficiaire.
- Une attestation de suivi de bilan de compétences est remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.



Conformément au Code de déontologie applicable au bilan de compétences:

La synthèse remise à l'issue du parcours ne mentionnera aucun élément d'ordre personnel ou psychologique.

Elle se limitera strictement aux éléments en lien avec le projet professionnel du bénéficiaire : situation professionnelle initiale, niveau de formation, attentes, objectifs, étapes du parcours, pistes explorées, et projet validé ou en cours de validation, présenté sous forme d'activité à créer, à développer, ou d'emploi/métier visé, accompagné d'un plan d'action permettant d'en vérifier la faisabilité.



Sasu au capital social de 1000 €

SIRET : 9915839150001 R.C.S. Chambéry

2 avenue du petit port

73100 Aix-Les-Bains

Directeur de publication : Frédéric Camps

www.revelence.fr